

A thick red vertical bar on the left side of the page, with a red arrow pointing to the right, positioned above the title.

Projet Associatif de Neuville Sports TRONC COMMUN

Juin 2023

A series of thin, dark blue lines that originate from the bottom left corner and curve upwards and to the right, resembling stylized grass or reeds.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Table des matières

PREAMBULE	5
STRUCTURATION DU DOCUMENT	5
POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?	5
CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF	5
ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION	6
Identité de l'Association	6
Organisation de Neuville Sports	8
Fonctionnement de Neuville –Sports	10
Le Conseil d'Administration (ou Comité Directeur) :	10
Le Bureau :	10
Les sections :	12
État des lieux économique de Neuville Sports	13
Immobilier	13
Matériel	13
Communication	13
Gestion financière	14
Les Valeurs de Neuville-Sports	14
Le Respect	14
L'Ouverture	15
La Responsabilité	15
L'Autonomie	15
La Solidarité	15
LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF	18
Gestion des ressources humaines	18
Etat des lieux	18
Objectifs	18
Comment	18



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Gestion des ressources matérielles	18
Etat des lieux	18
Objectifs	19
Comment	19
Politique de gestion du prix des Adhésions	19
Etat des lieux	19
Objectifs	19
Comment	19
Gestion de l'information	19
Etat des lieux	19
Objectifs	19
Comment	20
Établissement d'un calendrier des évènements	20
Etat des lieux	20
Objectifs	20
Comment	20
Gestion de l'environnement	20
Etat des lieux	20
Objectifs	20
Comment	20
Le site de la Salle Saint François	21
Etat des lieux	21
Objectifs	21
Comment	21
Les valeurs de Neuville Sports	21
Etat des lieux	21
Objectifs	21
Comment	21
LES FICHES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF	22
FICHE ACTION N° 2021-A	22



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-B	24
FICHE ACTION N° 2021-C	26
FICHE ACTION N° 2021-D	28
FICHE ACTION N° 2021-E	30
FICHE ACTION N° 2021-F	32
FICHE ACTION N° 2021-G	33
FICHE ACTION N° 2021-H	34
FIN DU DOCUMENT	35



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

1) PREAMBULE

a) STRUCTURATION DU DOCUMENT

Neuville Sports étant une association multi activités, appelées Sections, il a été nécessaire de bâtir un document chapeau concernant Neuville Sports Général et autant de documents qu'il y a de sections.

Le document présent concerne Neuville Sports Général, ainsi que toutes ses sections

b) POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?

- Pour préparer demain.
- Pour exprimer les ambitions de l'Association.
- Pour que chaque membre connaisse son Association et sa Section :
D'où elle vient, où elle en est, où elle va et par quel chemin elle veut s'y rendre.
- Pour que chaque membre comprenne le sens de son engagement dans l'Association et sa Section, et connaisse le rôle qu'il doit y jouer.

c) CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF

- Clarification des valeurs, des objectifs et des priorités de l'Association.
- Clarification des actions de l'Association.
- Clarification des moyens à mettre en place.
- Évaluations régulières de l'avancée des actions mises en place.
- Interrogations sur nos statuts, nos modes de fonctionnement et nos règles.
- Disponibilité d'une base d'informations, nécessaire par exemple, pour informer les élus, personnalités, autorités, sponsors, nouvelles recrues, la presse ou encore pour l'obtention de subventions.

Ainsi, lorsqu'une Section aura besoin de présenter son Projet Associatif à l'un de ces organismes, il lui suffira d'assembler le document chapeau et celui de sa section.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

2) ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION

a) Identité de l'Association

Neuille Sports est implantée à Neuville-aux-Bois, ville du Loiret située à 22 km au Nord d'Orléans et à 100 km au sud de Paris.

Avant la dernière restructuration des cantons, Neuville-aux-Bois était un chef-lieu de canton et comptait en 2020 environ 4.700 habitants, et vient de dépasser les 5.000 habitants en 2023. Neuville-aux-Bois compte plus de 60 Associations et Neuville Sports est l'une des deux principales en nombre d'adhérents.

Neuille-Sports est une association sportive et culturelle, créée en 1888, et qui a donc dépassé les 130 ans.

Son siège social se trouve au 17 rue du Mail Est à Neuville-aux-Bois.

Selon ses Statuts, consultables sur le site : www.neuille-sports.com, l'Association a pour **objet** :

« Contribuer par tous les moyens en son pouvoir à l'éducation physique, morale et artistique de tous. Elle pratique également les activités physiques et sportives pour handicapés de quelque nature que ce soit selon ses possibilités d'accueil ».

Neuille Sports comporte en 2023 huit sections :

- Ensemble Vocal (Au Vert Bois).
- Éveil de l'Enfant.
- Football.
- La F.A.C. (Famille Ateliers Convivialité).
- Taï-Chi-Chuan incluant le Yoga, activité nouvelle créée en 2021.
- Tennis de Table.
- Tir à l'Arc.
- Volley-Ball.

Neuille Sports adhère depuis toujours à la F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France), fédération affinitaire qui par définition est vouée aux Sports et à la Culture, ce qui correspond à 100% aux activités de Neuville Sports.

Certaines sections de Neuville Sports adhèrent à la FSCF pour tous leurs membres (Éveil de l'Enfant, Ensemble Vocal, Taï Chi Chuan et F.A.C.). D'autres n'adhèrent pas du tout (Tennis de Table, Tir à l'Arc) et d'autres adhèrent pour une partie de leurs adhérents, en particulier pour des activités de Loisir (Volley-Ball et Football).

Neuille Sports a obtenu en 2017 la Certification F.S.C.F., certification qui atteste que le club répond à tous les critères exigés par la Fédération. Cette certification permet aux sections qui le désirent d'obtenir des Labels.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

La FSCF apporte à Neuville Sports, de multiples aides en matière d'organisation, en matière juridique, en matière de supports documentaires divers, en matière de formations et de stages.

Parmi ces stages, on notera en particulier les camps SOLEADER et FICEP.

Les camps SOLEADER sont destinés à de jeunes futurs cadres des associations.

Les camps FICEP sont internationaux (Communauté Européenne) et s'adressent à des jeunes sportifs, intéressés par l'encadrement d'autres sportifs.

Pour les sections qui participent à des compétitions sportives, la FSCF organise des championnats et des rencontres nationales qui donnent lieu à de formidables échanges humains et sportifs.

Un historique complet de l'Association peut être consulté sur le site de l'Association :

www.neuville-sports.com

Neuville Sports compte un peu moins de 700 adhérents en 2023, provenant d'une cinquantaine de communes dont 51% de Neuville aux Bois, 49% d'autres communes.

L'Association accueille environ 55% d'adultes et 45% de jeunes de moins de 18 ans.

La répartition Hommes/Femmes est de l'ordre de 67% d'hommes pour 33% de femmes.

Parmi les adhérents, hors Neuville-aux-Bois, la majorité vient des communes de la Communauté de Communes de la Forêt, qui regroupe : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville, Loury, Montigny, Saint-Lyé-la-Forêt, Rebréchien, Trainou, Vennecy et Villereau.

Neuville Sports utilise des structures municipales mises à disposition gratuitement : salles de réunion, salle des fêtes, complexe sportif, gymnase Pierre Perche, Stade de la Pichardière, salle de tennis de table ou parc de la Gilière.

Une convention existe, entre la Municipalité et Neuville Sports, sur la mise à disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Il est aussi à noter que Neuville-Sports et l'Amicale réunissent plus de 1300 membres (l'équivalent de 30 % de la population de Neuville aux Bois) et fonctionnent en harmonie pour dynamiser la vie associative neuvilloise et proposer une grande diversité d'activités, différentes de celles proposées par les autres associations neuvilloises.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

3) Organisation de Neuville Sports

Neuville-Sports est géré par un Conseil d'Administration, appelé Comité Directeur. Ce Conseil d'Administration est composé :

- De membres de droit.
- De membres élus.
- De membres cooptés.

Membres de droit : Sont membres de droit, selon les statuts, les Présidents, les Trésoriers et les Secrétaires de chaque section. Lorsqu'une de ces personnes n'exerce plus les fonctions citées, elle perd d'office son statut de membre de droit. Si elle le souhaite, elle peut se présenter en tant que membre coopté, en vue d'être élue à la prochaine Assemblée Générale.

Membres élus : Sont membres élus, les personnes ayant été élues lors d'une Assemblée Générale. Leur mandat est de quatre ans, l'équivalent d'une Olympiade. Au bout de ces quatre années, elles doivent se faire réélire si elles souhaitent continuer à siéger au Conseil d'Administration.

Membres cooptés : Sont membres cooptés, les personnes qui feraient la demande d'entrer au Conseil d'Administration en cours d'année et que le Conseil doit coopter en attendant la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration élit, lors de la première réunion qui suit l'Assemblée Générale, un Bureau. Le Bureau est composé :

- D'un Président, c'est le Président de Neuville Sports.
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents.
- D'un Trésorier.
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant.
- D'un Secrétaire.
- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant.

Les membres du Bureau peuvent être aussi bien des membres de droit que des membres élus.

Chaque section se doit d'élire un Bureau de section, composé :

- D'un Président.
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents.
- D'un Trésorier.
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant.
- D'un Secrétaire.
- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Remarque importante : La seule personne responsable de Neuville Sports aux yeux de la loi est son Président.

Les Présidents de sections sont des représentants du Président de Neuville Sports, mais n'ont pas de responsabilité légale vis-à-vis de la loi. Cependant, les Présidents de sections ont un rôle prépondérant dans la bonne marche et la gestion de leur activité. Ils sont le lien direct avec les collectivités locales et les partenaires financiers.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

4) Fonctionnement de Neuville –Sports

Le Conseil d'Administration (ou Comité Directeur) :

Il se réunit entre 4 et 5 fois par saison. Les membres sont invités à y participer par une convocation envoyée par le Secrétaire Général quelques jours avant, avec un ordre du jour préparé par le Bureau.

Cependant, en début de séance, il est demandé aux membres s'ils ont des questions particulières à traiter qui n'étaient pas prévues à l'ordre du jour.

Le déroulement d'un Conseil d'Administration suit le plan suivant :

- Accueil des membres par le Président.
- Dans le cas où le Secrétaire Général serait absent, s'il existe un Secrétaire adjoint, c'est lui qui serait désigné secrétaire de séance. En cas de non existence d'un secrétaire adjoint, le Président désignerait un secrétaire de séance dans l'assemblée.
- Vérification des présents en vue du procès-verbal.
- Approbation du compte-rendu du précédent Comité Directeur.
- Traitement des différents points de l'ordre du jour.
- Un des points récurrents est le passage en revue de chaque section.
- L'autre point récurrent est le compte rendu des diverses commissions en cours.
- Traitement de questions diverses.

Prise de décisions : La prise de décision suit un schéma classique de débat, suivi d'un vote. La plupart du temps, le vote se fait à main levée sauf demande expresse d'un des membres du Comité.

Procès-verbal du Comité : A l'issue de la réunion, le Secrétaire Général rédige le procès-verbal de la réunion et l'envoie par courriel à l'ensemble des membres du Comité. Si des remarques sont faites à la lecture du procès-verbal, celui-ci est mis à jour et une nouvelle version est envoyée par courriel aux membres.

Le Bureau :

Il se réunit une fois par mois en moyenne. Les membres sont invités à y participer par convocation du Président, envoyée par courriel par le Secrétaire Général.

Le rôle du Bureau est :

- De mettre en œuvre les décisions prises en Comité Directeur.
- De lancer et de suivre les divers projets.
- De proposer et gérer les orientations politiques de l'Association.
- D'assister les sections en cas de problème humain ou financier.
- De préparer les ordres du jour des réunions du Comité Directeur.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Rôles particuliers :

- **Le Président** :

Son rôle essentiel est de présider toutes les réunions, Bureau, Comité Directeur et Assemblée Générale.

Il est l'interlocuteur direct des instances territoriales.

- **Les Vice-Présidents** :

Leur rôle essentiel est de remplacer le Président en cas d'absence et de représenter Neuville Sports là où cela s'avère nécessaire.

Ils se voient confier des missions particulières telles que le pilotage de commissions.

- **Le Secrétaire général**, assisté le cas échéant de son **secrétaire adjoint** :

Leur rôle est de tenir à jour tout l'administratif lié à l'Association, à savoir les convocations aux réunions, la rédaction et la diffusion des comptes rendus de réunion, la diffusion de messages particuliers à l'attention des membres du Bureau, ou du Comité Directeur, ou de Neuville Sports au complet.

Ils tiennent à jour le fichier des adhérents.

Ils doivent effectuer la déclaration des changements au sein du bureau en Préfecture et à la Jeunesse et Sports .

Lors de la révision des statuts, ils doivent déclarer les nouveaux statuts au Journal Officiel.

- **Le Trésorier général**, assisté le cas échéant de son **trésorier adjoint** :

Leur rôle est de gérer la partie financière de l'Association.

Ils gèrent le ou les comptes courants de l'Association, ainsi que le ou les comptes sur Livret. Ces comptes servent uniquement pour les dépenses et recettes dites « communes » à l'ensemble des sections, c'est-à-dire celles liées à la gestion des véhicules et des biens immobiliers. Ils servent également à recevoir la subvention de la Municipalité.

Le Trésorier Général réunit les Trésoriers des sections autant de fois que nécessaire en présence de leurs Présidents. En particulier, en début de saison, une réunion est nécessaire pour répartir la subvention municipale entre les sections.

Pour ce faire, chaque trésorier de section présente le budget de sa section, dans lequel figure le montant de la subvention demandée. La trésorerie centrale présente également son budget. La répartition se fait collégalement au mieux de ce qui est disponible.

En fin de saison, le Trésorier général collecte la comptabilité de chaque section et effectue la consolidation financière de l'Association. Cette consolidation est présentée lors de l'Assemblée générale.

Dans le cadre de la demande de subventions à la Municipalité, le Trésorier présente à celle-ci le résultat financier de la saison passée et le budget de la saison à venir.

Pour le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), c'est le trésorier général qui centralise les demandes de subventions.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Les sections :

Chaque section est responsable de son activité :

- **Gestion administrative** : Chaque section s'organise comme elle le souhaite. Toutefois, elle doit se doter au minimum d'un ou d'une Président (e), d'un ou d'une Secrétaire et d'un ou d'une Trésorier (ère). Pour les Sections de petite taille, plusieurs de ces rôles peuvent être regroupés sur une ou deux personnes.
- **Gestion financière** : Chaque trésorier présente son budget au Trésorier général et effectue la gestion financière de sa section dans le respect de ce budget. En fin de saison, il présente sa comptabilité pour consolidation au niveau de l'Association.

Chaque section peut démarcher ses propres partenaires financiers.

Chaque section se doit de respecter et de faire respecter les valeurs de Neuville Sports (Respect, Ouverture, Responsabilité, Autonomie et Solidarité).

La composition du Comité Directeur est consultable sur le site internet de l'Association :

[Structure du Comité Directeur - Neuville Sports - Neuville aux Bois 45 \(neuville-sports.com\)](http://neuville-sports.com)



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

5) État des lieux économique de Neuville Sports

a) Immobilier

Le siège social de Neuville Sports se situe au 17 rue Mail Est, communément dénommé « Salle St François ». Cette entité comprend :

- Une petite salle en dur de 25 m² environ.
- Une grande salle inutilisable d'environ 100 m².
- Un garage où sont entreposés 3 véhicules.
- Le tout sur un terrain de 1226.82 m².

Une Commission a été formée qui travaille sur le devenir de ce « site ».

Ce fut un lieu de convivialité qui fait partie de l'histoire de Neuville Sports, de son patrimoine culturel et qui mérite par-là, une attention toute particulière.

b) Matériel

Les trois véhicules précités sont destinés au déplacement des membres de Neuville Sports.

Un vidéoprojecteur est à disposition de l'ensemble des sections.

Les autres matériels de Neuville Sports appartiennent en propre aux différentes sections qui peuvent éventuellement en faire le prêt.

c) Communication

Neuville-Sports a développé un nouveau logo qui a été présenté lors de la cérémonie de lancement du 130^{ème} anniversaire en Janvier 2018.

Ce nouveau logo a cette particularité de présenter une base commune, déclinée de façon personnalisée pour chaque section et pour Neuville Sports Général. Tous ces Logos sont consultables sur le site internet de l'Association.

Neuville Sports possède un site internet : www.neuville-sports.com.

Chaque section possède un Animateur délégué pour mettre à jour les pages de sa Section.

Le secrétariat général diffuse un grand nombre d'informations par courrier électronique.

d) Gestion financière

Neuville Sports « général » (décrit dans le chapitre Organisation et Fonctionnement) effectue son bilan financier sur une période annuelle qui s'étend du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1, les huit sections se calent donc sur cet arrêté des comptes.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Neuille Sports « général » est l'interlocuteur unique de la Municipalité et reçoit la totalité de la subvention municipale.

Neuille Sports « général » se charge de la répartition entre la caisse centrale et les huit sections, lors d'une réunion avec les trésoriers de toutes les sections, où sont aussi conviés les Présidents des sections. Ensuite, la répartition définie doit être validée par un vote du Comité Directeur. Chaque section est autonome dans sa gestion, avec un regard permanent du Trésorier Général qui en rapporte au Comité Directeur.

Le budget 2022 s'élève à 208.000 euros.

6) Les Valeurs de Neuville-Sports

Il nous a semblé important de préciser les valeurs qui doivent prévaloir au sein de Neuville Sports et qui serviront à en tracer et mesurer l'évolution dans les domaines éducatif et social.

5 valeurs ont été affirmées :

- Le Respect.
- L'Ouverture.
- La Responsabilité.
- L'Autonomie.
- La Solidarité.

Les axes de travail retenus pour ces valeurs sont :

a) Le Respect

- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle.
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes.
- Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu.
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie.

b) L'Ouverture

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives.
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics.
- Favoriser la relation avec chacun.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions.

c) La Responsabilité

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités.
- Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre .

d) L'Autonomie

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement).

e) La Solidarité

- Maintenir et développer le lien social.
- Contribuer à la cohésion sociale.
- Veiller à aider les personnes en difficulté pour les différentes pratiques.

Afin que chacun ait à l'esprit ces valeurs nous avons créé un acronyme : R.O.R.A.S.

R comme Respect

O comme Ouverture

R comme Responsabilité

A comme Autonomie

S comme Solidarité

RORAS vient du verbe latin "roro, rorare" qui veut dire "couvrir de rosée". Roras étant la deuxième personne du singulier, cela peut donc se traduire par "tu couvres de rosée".

Dans notre contexte sportif, ceci pourrait se traduire par "**tu mouilles le maillot**" ou plus poétiquement en référence à notre logo on pourrait y voir "**une fleur étoilée qui se couvre de rosée**".

À titre d'exemple, afin de montrer que ces valeurs peuvent s'inscrire concrètement dans la vie des sections, voici quelques exemples tirés de la vie de la section F.A.C. (Famille, Ateliers, Convivialité), mais qui peuvent s'appliquer à toutes les sections :

Pour le Respect

- **Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle :**
Veiller à ce que les activités soient suffisamment bien décrites pour que les personnes soient juges d'y participer ou non.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

Si malgré tout une personne se trouve en difficulté lors d'une activité, elle devra être entourée.

- **Veiller à l'équité dans la relation aux personnes :**

Chaque membre est informé régulièrement de la vie et des orientations de la section, qu'il ait accès à internet ou pas.

Le montant de la participation à chaque activité est adapté à son prix de revient estimé et selon la conjoncture.

- **Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu, choisir des activités en rapport avec l'éthique de Neuville Sports, notamment des activités que les autres associations n'organisent pas.**

Veiller dans le choix des dates, à ne pas interférer avec le calendrier des autres sections.

- **Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie .**

Garder à l'esprit de rendre les salles, véhicules et matériels empruntés dans l'état fourni.
Mise en place de covoiturages.

Pour l'Ouverture

- **Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives :**

Par exemple, la Fac cherche toujours à étendre ses activités, en plus du programme qui s'étoffe chaque année : récemment sont venues s'ajouter les activités suivantes : **Ateliers pastel sec** et une **Journée « Baptême de l'air »**.

- **Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics :**

C'est dans la variété des activités que l'accessibilité au plus grand nombre est recherchée.
En cas de succès, les séances sont dédoublées.

- **Favoriser la relation avec chacun :**

Toute opportunité est bonne pour développer la convivialité.

- **Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions :**

Un sondage auprès de tous les adhérents de Neuville-Sports a été réalisé en 2019 par la F.A.C.

Pour la Responsabilité

- **Aider à prendre conscience du sens des responsabilités**



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

- **Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre :** Saisir l'opportunité en observant les qualités de chacun. Proposer des missions permettant la prise de responsabilité au sein de l'activité.

Pour l'Autonomie

- **Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement)**
- Quelques responsabilités d'animation sont déléguées à des participants non membres du bureau. Les membres sont invités à proposer des activités et à participer à l'organisation (Exemple : dans le passé **sortie en Anjou ou en Pologne, verrines pour l'atelier cuisine, fabrication de nappes par l'atelier couture**).

Pour la Solidarité

- **Maintenir et développer le lien social**
Mettre en place ou participer à des actions communes au profit d'autres sections ou associations (Soirée dansante, Soirée de fin d'année, Lotos, tournoi Albert Hay, AG/Journée Neuville Sports, Téléthon,...). Conforter la solidarité entre sections.
- **Contribuer à la cohésion sociale**
Développer des activités accessibles à tous indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'origine (mise en place d'un atelier cuisine avec le groupement chrétiens/musulmans)



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

7) LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Une analyse des « forces » et « faiblesses » de l'Association a permis de dégager les Actions suivantes :

a) Gestion des ressources humaines

i) Etat des lieux

Neuille Sports ayant été confronté à des dysfonctionnements et à des indisponibilités de responsables, la continuité de nos actions n'est pas toujours assurée.

ii) Objectifs

Faciliter l'intégration de nouveaux membres au Comité Directeur et de nouveaux dirigeants, aussi bien au niveau de Neuville Sports Général que dans les Sections :

- identifier les candidats potentiels,
- les approcher en direct, les convaincre,
- commencer par des petites activités et selon leur intérêt développer leur implication dans l'organisation.

Il s'agit de former les dirigeants, les trésoriers, les membres du Comité Directeur au fonctionnement d'une association et aux pratiques comptables.

iii) Comment

En favorisant les formations groupées internes destinées à tous, avec intervenant interne ou externe, de façon à ce que tout le monde ait le même niveau de connaissances sur le milieu associatif, le plus tôt possible.

En doublant certains postes primordiaux.

En créant une adresse courriel spécifique à Neuville Sports (existe déjà) ainsi qu'une adresse générale par section et par poste du Bureau de cette section.

b) Gestion des ressources matérielles

i) Etat des lieux

Il est constaté que chaque section possède des matériels qui le plus souvent ne sont pas connus des autres sections et donc ne sont pas partagés.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

ii) Objectifs

Mutualiser autant que possible les matériels existants afin d'éviter que chaque Section soit obligée d'investir.

iii) Comment

- Recenser le matériel disponible dans chaque section en spécifiant son lieu de stockage et s'il peut être prêté à d'autres sections.
- Inventaire par les sections à effectuer tous les ans.
- Centralisation par le Bureau.

c) Politique de gestion du prix des Adhésions

i) Etat des lieux

Il est constaté que la politique de prix des adhésions n'est pas cohérente d'une section à l'autre.

ii) Objectifs

Définir une politique commune de fixation du prix des adhésions au niveau de toutes les sections.

Définir la politique du montant des adhésions pour les dirigeants de chaque section.

iii) Comment

- Mettre en place une politique commune du prix des licences.
- En cas de projet spécifique, Neuville Sports Général peut être amené à demander un montant de participation minimale aux sections sur les cotisations.
- Chaque section doit appliquer une politique commune de réduction familiale sur le prix des licences. Dans le cas où deux membres d'une même famille adhèrent à deux sections différentes, les responsables de ces sections doivent appliquer une réduction.

d) Gestion de l'information

i) Etat des lieux

Les documents indispensables à la communication interne ne sont pas suffisamment partagés. Il existe des moyens centralisés de stockage et de consultation : Google Drive et le site internet de Neuville Sports.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

ii) Objectifs

Faire évoluer l'outil informatique de centralisation des données devant être conservées.

iii) Comment

- Construction des arborescences de stockage
- Définition des droits d'accès aux différents utilisateurs

e) Établissement d'un calendrier des évènements

i) Etat des lieux

Le calendrier des évènements des sections et de Neuville Sports général n'est pas visible par tous.

ii) Objectifs

Consultation électronique des évènements à venir afin d'éviter les collisions pour l'organisation de manifestations.

iii) Comment

- Utiliser le site internet à l'aide de l'outil Google Agenda déjà paramétré pour chaque section. Il faut réactualiser l'utilisation de cet outil.

f) Gestion de l'environnement

i) Etat des lieux

Même si dans les faits, Neuville Sports respecte l'environnement, il n'existe pas de procédure qui décrit la manière de faire.

ii) Objectifs

Identifier les priorités d'actions (social, collectif, etc.). Doter Neuville Sports de procédures des différents sujets de respect de l'environnement pour chaque action.

iii) Comment

En nommant un coordinateur général ainsi qu'un responsable par section pour la rédaction et la mise en place de ces procédures.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

g) Le site de la Salle Saint François

i) Etat des lieux

Ce site comporte 3 bâtiments :

- 1) Une petite salle, construite en dur, mais pas ou peu isolée, pouvant servir de salle de réunion le cas échéant, mais essentiellement aux beaux jours,
- 2) Une grande salle, en cours de désintégration et qui présente de grands dangers au niveau sécurité,
- 3) Un garage pour les trois véhicules de l'Association.

ii) Objectifs

Réhabilitation du site pour diverses utilisations (réunions, stockage, parking pour véhicules).

iii) Comment

- Une étude a été lancée il y a quelques années sous forme d'enquête et de commission pour définir le devenir de ce site. L'étude est toujours en cours.
- L'idée serait de détruire la grande salle, de rapprocher les garages, afin de libérer un grand terrain sur l'arrière qui pourrait être vendu, de construire une nouvelle grande salle reliée à la petite par un passage. Une partie permettrait de stocker les archives et les matériels, cette dernière salle étant réhabilitée.
- Le coût étant élevé, diverses solutions de financement sont à l'étude.

h) Les valeurs de Neuville Sports

i) Etat des lieux

Les valeurs de Neuville-Sports venant d'être formalisées dans le présent document, elles ne sont pas connues des adhérents.

ii) Objectifs

Faire connaître les valeurs aux adhérents.

iii) Comment

En remettant à chaque nouvel adhérent un fascicule qui décrit les valeurs.



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

8) LES FICHES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

FICHE ACTION N° 2021-A

Intitulé de l'action	<i>Gestion des ressources humaines</i>
Objectif	<p>Faciliter l'intégration de nouveaux membres au Comité Directeur et de nouveaux dirigeants, aussi bien au niveau de Neuville Sports Général que dans les Sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● identifier les candidats potentiels, ● les approcher en direct, les convaincre, ● commencer par des petites activités et selon leur intérêt développer leur implication dans l'organisation. <p>Il s'agit de former les dirigeants, les trésoriers, les membres du Comité Directeur au fonctionnement d'une association et aux pratiques comptables.</p>
Résumé de l'action	<p>En favorisant les formations groupées internes, avec intervenant interne ou externe dans le but d'harmoniser les connaissances sur le milieu associatif, le plus tôt possible.</p> <p>En doublant certains postes primordiaux.</p> <p>En créant une adresse courriel spécifique à Neuville Sports (existe déjà) ainsi qu'une adresse générale par</p>



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

	section et par poste du Bureau de cette section.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Le Comité Directeur
Réurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Former les membres du Comité Directeur	Dès que possible.	Commission formation. (A créer)	Voir dans le catalogue des formations FSCF.
ETAPE 2	Doubler les postes primordiaux	En cours	Le Bureau	
ETAPE 3	Créer les adresses mail des postes du Bureau et des sections	A finaliser	Le Bureau	
EVALUATION	A chaque réunion de Bureau. Rapport d'avancement au Comité Directeur.			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-B

Intitulé de l'action	<i>Gestion des ressources matérielles</i>
Objectif	Mutualiser autant que possible les matériels existants afin d'éviter que chaque Section n'investisse.
Résumé de l'action	Recenser le matériel disponible dans chaque section en spécifiant où il est stocké et s'il est possible de le prêter à d'autres sections. Inventaire par les sections à effectuer tous les ans. Centralisation par le Bureau.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Les sections
Réurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle et à chaque acquisition en cours d'année.

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Définir un document d'inventaire à destination des sections	Dès que possible	Le Bureau	
ETAPE 2	Constituer ou mettre à jour le fichier des matériels	A suivre	Le Bureau	A stocker dans Google Drive
EVALUATION	Annuelles			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-C

Intitulé de l'action	<i>Politique de gestion du prix des Adhésions</i>
Objectif	Définir une politique de fixation du prix des adhésions commune à toutes les sections. Définir la politique du montant des adhésions pour les dirigeants de chaque section.
Résumé de l'action	Mettre en place une politique commune du prix des licences. En cas de projet spécifique, Neuville Sports Général peut être amené à demander un montant de participation minime aux sections sur les cotisations. Chaque section doit appliquer une politique commune de réduction familiale sur le prix des licences. Dans le cas où deux membres d'une même famille adhèrent à deux sections différentes, les responsables de ces sections doivent appliquer une réduction.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Chaque section
Récurrence (Annuelle, biannuelle, ...)	Une fois



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Réunir toutes les sections pour recueillir leurs particularités	Dès que possible pour application en 2022	Le Bureau	
ETAPE 2	Etablir la procédure commune		Le Bureau	
...				
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-D

Intitulé de l'action	<i>Gestion de l'information</i>
Objectif	Faire évoluer l'outil de centralisation informatique des données devant être conservées.
Résumé de l'action	Construction des arborescences de stockage. Définition des droits d'accès aux différents utilisateurs.
Coordinateur de l'action	Régis FERREIRA
Chargé de la réalisation de l'action	Régis FERREIRA + les secrétaires de sections et animateurs WEB
Partenaires associés à l'action	Secrétaires des sections et animateurs WEB
Réurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Biannuelle

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Revoir l'arborescence Google Drive et la compléter Revoir les autorisations d'accès	Dès que possible	Régis FERREIRA + les secrétaires de sections et animateurs WEB	
ETAPE 2				
...				
EVALUATION	Biannuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-E

Intitulé de l'action	<i>Établissement d'un calendrier des évènements</i>
Objectif	Consultation électronique des évènements à venir afin d'éviter les collisions pour l'organisation de manifestations.
Résumé de l'action	Utiliser le site internet pour mettre cela en place à l'aide de l'outil Google Agenda déjà paramétré pour chaque section. Il faut réactualiser l'utilisation de cet outil.
Coordinateur de l'action	Régis Ferreira
Chargé de la réalisation de l'action	Régis FERREIRA + les secrétaires de sections et Animateurs WEB
Partenaires associés à l'action	Secrétaires des sections et Animateurs WEB
Réurrence (Annuelle, biannuelle, ...)	Une fois établi, mise à jour continue



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Ouvrir une page sur le site Internet dédiée à l'Agenda	Fait	RF	
ETAPE 2	Donner accès aux secrétaires de sections	Vérifier les accès actuels	RF	
ETAPE 3	Faire une séance de formation aux secrétaires	Dès que présenté aux sections	RF	
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Visible par tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-F

Intitulé de l'action	<i>Gestion de l'environnement</i>
Objectif	Identifier les priorités d'actions (social, collectif, etc.).
Résumé de l'action	Doter Neuville Sports de procédures des différents sujets de respect de l'environnement dans les différentes actions.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	Les Sections
Récurrence (Annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Recenser les actions	Décembre 2021	Le Bureau	En observant ce qui se fait ailleurs (FSCF)
ETAPE 2	Un état des lieux	Mars 2022	Le Bureau	En analysant les différences entre ce qui se fait ailleurs et nos besoins propres
ETAPE 3	Formalisation	Juin 2022	Le Bureau	En établissant les différentes actions
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-G

Intitulé de l'action	<i>Le site de la Salle Saint François</i>
Objectif	Réhabilitation du site pour diverses utilisations (réunions, stockage, parking, ...).
Résumé de l'action	Une étude a été lancée il y a quelques années sous forme d'enquête et de commission pour définir le devenir de ce site. L'étude est toujours en cours. L'idée serait de détruire la grande salle, de rapprocher les garages, afin de libérer un grand terrain sur l'arrière qui pourrait être vendu, de construire une nouvelle grande salle reliée à la petite par un passage. Une partie permettrait de stocker les archives et les matériels, cette dernière salle étant réhabilitée. Le coût étant élevé, diverses solutions de financement sont à l'étude.
Coordinateur de l'action	Le Bureau
Chargé de la réalisation de l'action	Le Bureau
Partenaires associés à l'action	La Commission SSF
Récurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Réouvrir le projet	Dès que possible	Nommer un nouveau chef de projet	



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

EVALUATION	Annuelle
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FICHE ACTION N° 2021-H

Intitulé de l'action	<i>Connaissance des valeurs de Neuville-Sports</i>
Objectif	Faire connaître les valeurs de Neuville-Sports à ses membres
Résumé de l'action	Remettre à chaque nouvel adhérent un fascicule qui décrit les valeurs. Fascicule à réaliser.
Coordinateur de l'action	Alain DUBOIS
Chargé de la réalisation de l'action	Un coordonnateur par section, à désigner
Partenaires associés à l'action	Bureaux des sections
Récurrence (annuelle, biannuelle, ...)	Annuelle (renouvellement des membres)

DÉMARCHE :

ÉTAPES SUCCESSIVES	QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	COMMENT ?
ETAPE 1	Nommer les coordonnateurs	Prochain Comité Directeur	Bureau	En réunion de Comité
ETAPE 2	Discussion en bureau de sections	Réunions de bureau	Bureau	S'inspirer du P.A. Tronc Commun
...				
EVALUATION	Annuelle			
PERSPECTIVES	Sensibiliser tous les membres			



PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS

Tronc Commun

FIN DU DOCUMENT